

## PROPOSITIONS DE LA DIRECTION ...

Ce 2 décembre 2020, la direction a réuni les organisations syndicales pour la deuxième réunion de négociation salariale.

Cette fois, c'était à la direction de faire ses propositions.

## La douche froide !



### Indiciaires

Propositions de la direction	Avec accord
Ancienneté	0,35%
Mesures conventionnelles :	
- mesures catégorielles	0,18%
- mesures individuelles	0,12%
Prime exceptionnelle de 70 €	0,19%
Mesures individuelles suppl.	0,06%
<b>Enveloppe globale totale</b>	<b>0,90%</b>

### Forfaitaires (Cadres et non cadres)

Propositions de la direction	Avec accord
Prime exceptionnelle de 70 € <i>(réservée aux salariés percevant un salaire inférieur à 85 000 € brut)</i>	0,11%
Augmentation générale moyenne	0,79%
<b>Enveloppe globale totale moyenne</b>	<b>0,90%</b>

Nous avons pu exprimer notre déception comme vous vous en doutez. A noter de plus que sans accord, seuls les éléments en bleu dans le tableau ci-dessus sont garantis grâce à la convention collective.

Outre l'insuffisance générale de ces propositions, nous désapprouvons le franchissement des 3 lignes rouges suivantes :

- celle de geler le point d'indice. Pour rappel, le point d'indice n'a historiquement jamais été gelé !
- celle de mettre sur la table le versement d'une prime à tous les salariés ! La CFDT a pu souligner qu'une telle prime, en mettant de côté l'insignifiance de son montant, ne pouvait être proposée en lieu et place d'augmentations de salaire.
- celle de ne pas garantir une augmentation salariale même minime à tous les salariés, notamment les forfaitaires, dans ce contexte 2020 si particulier où aucun d'entre nous, sur le terrain comme à domicile, n'a démerité !

**Le 9 décembre, se tiendra la dernière réunion, c'est là que les organisations syndicales devront se positionner !**

**Nous ferons notre possible et vous tiendrons au courant de la fin de cette négociation.**